

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du lundi 20 juin 2011

- ✓ Arrêté municipal du 2 mars 2011 pour conclure un marché de fourniture n° F12 – 2011 à bons de commande avec ICA HYGIÈNE Route Nationale – B.P. 40177 – 57420 LOUVIGNY pour un montant maximum annuel de 15 000 € TTC.

- ✓ Arrêté municipal du 18 mai 2011 concluant un marché de fourniture n° F14 – 2011 avec la société ASTECH – 1 rue Pierre Pflimlin – 68390 SAUSHEIM pour le montant de son offre s'élevant à : 107 772,52 € TTC pour la tranche ferme et 84 558,94 € TTC pour les tranches conditionnelles.

- ✓ Arrêté municipal du 26 mai 2011 créant une régie d'avances pour régler les dépenses concernant les frais des enfants et accompagnateurs qui se rendent à Paris dans le cadre du City Raid Andros le 15 juin 2011.